

## Projet de loi

### **approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la dix-neuvième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement**

---

#### **Avis du Conseil d'État**

(24 juin 2020)

Par dépêche du 12 juin 2020, le Premier ministre, ministre d'État, a soumis à l'avis du Conseil d'État le projet de loi sous rubrique, élaboré par le ministre des Finances.

Au texte du projet de loi proprement dit étaient joints un exposé des motifs, un commentaire de l'article unique, une fiche d'évaluation d'impact, une fiche financière ainsi que le texte, en version anglaise, de la résolution n° 244 adoptée le 31 mars 2020 par le Conseil des gouverneurs de l'Association internationale de développement (AID) concernant la dix-neuvième reconstitution des ressources financières avec ses annexes.

#### **Examen de l'article unique**

L'article unique du projet de loi sous examen qui a pour objet l'approbation du Protocole précité n'appelle pas d'observation de la part du Conseil d'État.

Ainsi délibéré en séance plénière et adopté à l'unanimité des 22 votants, le 24 juin 2020.

Pour le Secrétaire général,  
L'attaché,

s. Michel Millim

La Présidente,

s. Agny Durdu